

DATE DE PUBLICATION : 19 janvier 2012

## **Le directeur général des Études et des Relations internationales**

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au directeur général des Études et des Relations internationales le 5 janvier 2011 ;

Vu la délégation de signature donnée par Mme Anne LE LORIER, premier sous-gouverneur, le 13 janvier 2012 ;

Délégation permanente est donnée à M. Gilbert CETTE, directeur des Études microéconomiques et structurelles, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Sanvi AVOUYI-DOVI, conseiller du directeur des Études microéconomiques et structurelles, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous les actes ou décisions à caractère individuel, toutes les conventions ainsi que tous les documents de nature à engager la Banque, relatifs à l'exercice des activités de la direction des Études microéconomiques et structurelles, à l'exception de la nomination des chefs de service et des actes pour lesquels une délégation de pouvoirs a été accordée.

Fait à Paris, le 16 janvier 2012

Pierre JAILLET